

Les mesures prudentielles et traditionnelles de Solvabilité 2 sont mal adaptées au caractère long terme des engagements de pension des assurances groupes et des fonds de pension.

En effet, ces mesures utilisent généralement une approche de risque basée sur un horizon d'une année, hors les engagements de pension courent sur plusieurs années, voire même, sur plusieurs dizaines d'années.

Pour découvrir une nouvelle méthode d'évaluation des besoins en capital de solvabilité des plans de pensions, l'ILAC a le plaisir de vous inviter à sa conférence qui se tiendra **le 07 février 2017 à 18h15** à Leudelange (bâtiment de la Banque Raiffeisen sis au 4 rue Léon Laval) sur :

Solvabilité des plans de pension

(la conférence sera tenue en langue française)

Mme Habiba TASSA – Addactis Belux

nous fera l'honneur d'être notre orateur et nous présentera sa thèse de doctorat de l'UCL qui a été parrainée par M. Pierre DEVOLDER.

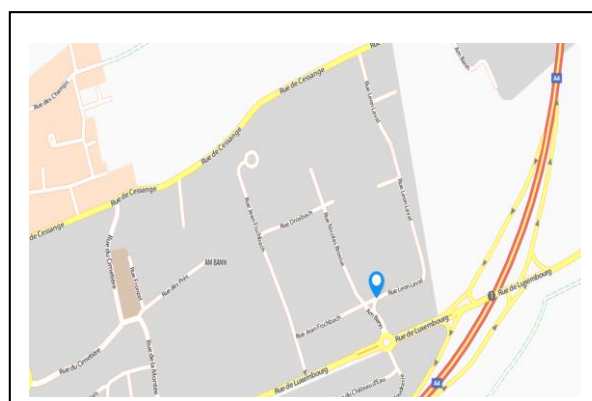
En pratique

Date : Mardi, le **07 février 2017**

Lieu : Banque Raiffeisen
4, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange

Parking: le parking est mis à disposition des participants

Horaire : 18h15 à 20h00



La conférence sera suivie d'un drink offert par l'ILAC.

Espérant vous compter parmi les participants, nous vous invitons à nous confirmer votre présence à l'adresse suivante : www.ilac.lu

Cette conférence donne droit à 1,5 points CPD aux membres de l'Institut luxembourgeois des Actuaires.